Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 029-212900575-20260511-2026_AS_09-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE
MAIRIE DE LA FORET-FOUESNANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Le mercredi 6 mai 2026 à dix-huit heures, s'est réuni en Mairie le Conseil d'Administration du C.C.A.S. sous la présidence de Mme Marie-Françoise COSQUÉRIC, Présidente.

****

ETAIENT PRESENTS : Mme Marie-Françoise COQUÉRIC, Mme Morgane GUIFFÈS, Mme Nathalie KOSMINE, M. Patrick PÉRÈS, M. Philippe LAVENANT, M. Philippe TUDAL, Mme Yvonne GLEONEC, M. Daniel, PYATZOOK M. Pierre KEROGUES SINOPOLI, M. Christophe LE RAY.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme Mylène BODIVIT, Mme Lisa WAUTERS.
ETAIT ABSENTE : Mme Annie LE GOFF

AVAIENT DONNÉ PROCUTATION : Mme Mylène BODIVIT pouvoir à M. Philippe LAVENANT, Mme Lisa WAUTERS pouvoir à Mme Morgane GUIFFÈS

M. Philippe LAVENANT **a été élu secrétaire de séance.**

****

2026-09-AS –: DELEGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION Délégation de compétences

Il est proposé au Conseil d'Administration de donner délégation de compétence en vertu des articles 123-21 et 22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, au Président et à la Vice-Présidente Mme GUIFFÈS Morgane.

- en matière d'attribution de prestations, notamment pour régler des situations familiales présentant un caractère d'urgence, nécessitant le versement d'un secours d'urgence jusqu'à un montant maximal de 200 €.
- en matière de signature des divers documents concernant le CCAS de la commune.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- ✓ Donne délégation de compétence à La Présidente et à La Vice-Président- e Mme Morgane GUIFFÈS en matière de secours d'urgence, dans les conditions et limites précitées.
- ✓ Donne *une délégation de signature à La Présidente et à La Vice-présidente. Mme Morgane GUIFFÈS Pour tous les documents en lien avec le CCAS*

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Marie-Françoise COSQUÉRIC